En finir avec le poids des lobbies

lundi 11 mai 2009

Ce document de la série "4 pages thématiques" a été publié par ATTAC France le 11 mai 2009.

Les premières lignes...

Pourquoi Attac a-t-elle décidé aussi de prendre à bras le corps la question du lobbying ? Parce que les pratiques des lobbies introduisent un biais qui distord les principes démocratiques au point de les dénaturer.

Avec le lobbying, la façade institutionnelle reste formellement la même : des élus décident de l'intérêt général après un débat public et contradictoire. Sauf que le débat n'aura été ni réellement public, ni contradictoire, mais déterminé en amont par des groupes d'intérêts privés qui défendent des logiques particulières, en contradiction flagrante avec l'intérêt du plus grand nombre. Ainsi les citoyens se trouvent-ils dépossédés, et la démocratie ignorée.

Le lobbying moderne, né aux États-Unis, s'est étendu sur le monde dans les bagages des entreprises multinationales.

Qu'il soit reconnu par la loi comme aux États-Unis, ou qu'il se soit développé dans un vide juridique total comme en Europe, le lobbying des intérêts privés s'est installé partout en réseau interactif de services internes aux entreprises ou externalisés dans des officines mercenaires. Le marché de l'influence est en pleine expansion et son volume de chiffre d'affaires est loin d'être négligeable. Il y aurait environ 15 000 à 20 000 lobbyistes et 2 600 officines de lobbying installés à Bruxelles, non compris les lobbyistes d'entreprises qui vont et viennent et n'entrent pas dans l'estimation. 5 000 d'entre eux ont un badge permanent d'accès au Parlement européen, soit six fois plus qu'il n'y a de députés. (...)

Le sommaire :

- 1. Les faces multiples du lobbying
- 2. Lobbying et expertise, le conflit d'intérêt permanent
- 3. Les relations du lobbyiste
- 4. Pantouflage et rétro-pantouflage
- 5. Il y a lobbying et lobbying
- 6. Imposer la transparence
- 7. Enjeux et stratégies

Lire et / ou télécharger le document en ligne :

http://www.france.attac.org/spip.php?article9951

Copyright © Site de l'Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article875